

# aspects statistiques

l'émigration des Suisses hors du canton de Genève

n° 80  
octobre 90

SOMMAIRE	Page
Introduction	3
Première partie: les Suisses quittent le canton: historique et constat	4
Deuxième partie: l'enquête	11
En guise de conclusion	18
Annexe: questionnaire d'enquête	19



## Brève présentation du Service cantonal de statistique (SCS)

### Le SCS : un service d'information

Le SCS est un service général d'information sur la vie économique et sociale du canton de Genève, plus particulièrement sur la population, l'économie et le domaine bâti, qui font l'objet d'une analyse permanente.

Par des enquêtes directes, l'exploitation de sources administratives ou d'informations statistiques fédérales, le SCS rassemble des données chiffrées sur la réalité socio-économique genevoise et ses divers aspects. Il traite ces données et en analyse les résultats en recourant aux diverses méthodes statistiques, afin de produire des informations statistiques pertinentes. Enfin, il diffuse ces informations, plus ou moins synthétisées, sous des formes diverses (tableaux et graphiques; rapports et publications).

Service officiel de l'Etat rattaché au Département de l'économie publique, le SCS est à la disposition des autorités, des administrations et du public, qu'il s'agisse d'associations diverses, d'entreprises ou de particuliers.

Subventionné par la Ville de Genève, le SCS a également un rôle de service municipal de statistique.

### Activités

Le SCS couvre principalement trois domaines :

- population (population résidante et active, mouvements démographiques, emploi, marché du travail, santé, éducation),
- économie (production, revenus, salaires, consommation, prix, loyers, énergie, conjoncture),
- domaine bâti (construction, bâtiments, logements, occupation du sol, transactions immobilières).

L'activité du SCS peut être définie en huit points :

- élaboration de statistiques de base dans les domaines précités,
- appui à d'autres services pour la réalisation de statistiques,
- participation à la réalisation des recensements fédéraux (les principaux portent sur la population et les entreprises et ont lieu alternativement tous les 10 ans),
- diffusion de l'information statistique produite ou rassemblée par le SCS (publications, réponses à des demandes de toute nature),
- organisation et gestion de fichiers généraux sous forme de bases de données,
- études et enquêtes diverses pour le compte des autorités,
- participation à des commissions d'experts,
- recherche appliquée : travaux d'analyse et prévision dans les trois principaux domaines du service.

### Publications

Le SCS édite 10 collections de publications, qui correspondent à différents besoins : voir informations détaillées en fin de cahier.

### Légende des signes

—	valeur nulle
0	valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
...	donnée inconnue
///	aucune donnée ne peut correspondre à la définition
( )	l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
[ ]	valeur peu significative
e	valeur estimée
p	donnée provisoire
r	donnée révisée

Aspects statistiques

n° 80  
octobre 1990

## L'émigration des Suisses hors du canton de Genève

Vue d'ensemble et résultats d'une enquête réalisée en 1989 et 1990 auprès des Suisses quittant Genève pour le canton de Vaud ou les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie

---

Auteur : *Paul-Henri Girard* (Tél. 787 67 34)

Avec la collaboration de *Laurence Félix*, *Dominique Felsenheimer* et *Francis Zosso*

Prix : 10 F

## Résumé

- Au cours des années septante, le solde migratoire suisse du canton de Genève, constamment positif depuis l'après-guerre, montre des signes d'essoufflement et, certaines années, passe dans les chiffres rouges. Jusqu'aux environs de 1984, ces pertes migratoires de Suisses demeurent modérées, mais depuis lors on peut noter une subite accélération du déficit.
- Cette constatation a incité le Service cantonal de statistique à suivre de plus près, dès 1984, les départs de Suisses hors du canton. Dans un premier temps, l'analyse a porté sur l'évolution quantitative des flux migratoires et, dans un deuxième temps, sur les motifs d'émigration des Suisses quittant le canton en direction de la zone limitrophe.
- Ce choix s'explique par le fait que, d'une part, c'est vers la périphérie que se sont le plus fortement développées les migrations de Suisses ces dernières années. Elles ont, en effet, presque doublé durant la période 1984-1989. D'autre part, il a été considéré que les départs vers les régions proches du territoire genevois constituent des mouvements à part dans la mesure où, souvent, l'activité professionnelle ou économique est conservée à Genève. Cette installation, répondant à des motifs particuliers, est d'ailleurs génératrice de problèmes spécifiques, comme celui des déplacements de pendulaires.
- L'analyse du flux d'émigrants suisses du canton de Genève nous apprend que, globalement, 45 000 personnes ont quitté le territoire entre 1984 et 1989. Que ces départs ont augmenté de plus de 20 % en cinq ans. Que leur destination est, pour 60 % d'entre eux, le reste de la Suisse à l'exclusion du district de Nyon, pour 18 % le reste de la France, hormis les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, et pour 2 %, une destination inconnue. Pour les 20 % restants, l'objectif était la région limitrophe définie donc par le district de Nyon et les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie. Les départs vers la région limitrophe sont passés de 1 023 en 1984 à 1 833 en 1989, dont les 60 % environ en direction du district de Nyon.
- Quant aux résultats de l'enquête, effectuée au moyen d'un questionnaire remis aux Genevois et aux Confédérés qui se présentaient aux guichets du Contrôle de l'habitant pour annoncer un départ à destination de la zone limitrophe, ils permettent de cerner d'un peu plus près le profil des émigrants suisses et leurs motifs. Les principales caractéristiques qui ressortent de l'étude de cette population sont :
  - tout d'abord du point de vue des individus qui la composent, cette population est à structure d'âges jeune, elle compte une proportion élevée d'actifs qui, mobiles, conservent en très grande majorité leur emploi dans le canton;
  - du point de vue des ménages, elle est composée d'un nombre important de célibataires. Les couples sont plutôt jeunes et se sont formés récemment (dans un cas sur deux il y a moins de cinq ans). Près de la moitié ont des enfants, dont la plupart sont en âge pré-scolaire. A Genève, ils résidaient le plus souvent en ville de Genève ou dans une grande commune suburbaine et occupaient principalement des appartements à loyer libre ou en régime HLM.
  - En ce qui concerne les motifs d'émigration, l'enquête auprès des Suisses qui émigrent vers la zone limitrophe nous apprend que la grande majorité d'entre eux (les deux tiers) invoque, comme cause principale de leur départ, des problèmes liés au logement. Les préoccupations de logement, même quand elles ne participent pas de manière déterminante à la décision de quitter le canton, sont largement partagées par l'ensemble des ménages interrogés.

## **Introduction**

De par sa position géographique et son histoire, le canton de Genève connaît traditionnellement d'importants mouvements migratoires de Suisses et d'étrangers<sup>1</sup>. La tendance séculaire de ceux-là est à l'augmentation et, depuis les années soixante, la somme annuelle des arrivées et des départs se situe entre quelques dizaines de milliers et près de cent mille.

Le solde migratoire, résultat final de la soustraction des entrées et des sorties, évolue de manière très irrégulière. Des périodes de renforcement du gain succèdent à d'autres d'affaiblissement, voire de pertes migratoires nettes. Ces dernières sont, la plupart du temps, de courte durée.

Le gain migratoire tant suisse qu'étranger se conformait, jusqu'ici, à ces variations à la hausse et à la baisse, avec des rythmes et des amplitudes propres. Or, depuis la fin des années septante les migrations suisses du canton sont entrées dans une phase de déficits migratoires. Ceux-là succédant d'ailleurs à une faible reprise du gain suisse, qui avait suivi déjà trois ans de solde négatif de 1971 à 1973.

Ce phénomène récent de pertes de population suisse présente un caractère nouveau : une expansion rapide et persistante. C'est pourquoi le Service cantonal de statistique (SCS) a suivi immédiatement avec une attention particulière les départs de Suisses hors du canton et en 1987 il attira l'attention du Conseil d'Etat sur un phénomène nouveau, d'une ampleur certaine. Ce dernier chargea le SCS, d'une part, de poursuivre l'étude de l'évolution quantitative du phénomène à travers les statistiques directement disponibles au SCS et, d'autre part, de mettre sur pied une enquête auprès des Suisses quittant le canton afin d'éclairer les raisons de ce flux par quelques données plus qualitatives portant sur le genre de population concernée et les motifs d'émigration.

Le rapport diffusé aujourd'hui est un document de synthèse. Il se divise en deux parties principales.

Une première sera consacrée à une vue d'ensemble des résultats statistiques produits et commentés sur le sujet jusqu'ici.

La deuxième présentera brièvement quelques résultats de l'enquête effectuée auprès d'un échantillon de Suisses ayant quitté le canton au cours des années 1989-1990.

---

1. Par la suite, pour la commodité du discours, nous parlerons de mouvements migratoires, migrations ou soldes suisses et étrangers.

## Première partie Les Suisses quittent le canton : historique et constat

Dans cette première partie, les chiffres utilisés pour décrire la migration suisse du canton sont issus de la base de données du Contrôle de l'habitant. Mais, pour des raisons techniques et informatiques, ils subissent deux traitements différents. Il en résulte deux séries statistiques dont les données ne sont pas directement comparables mais mesurent bien le même phénomène.

Dans les chapitres 1 et 3, nous nous référons aux résultats de la statistique progressive, calculés mensuellement par le SCS à partir de la base de données du Contrôle de l'habitant (BD-CALVIN). Ces chiffres se retrouvent dans les publications régulières du SCS.

Dans le chapitre 2, il s'agit de données extraites spécialement de la BD-CALVIN pour mesurer l'émigration des Suisses hors du canton à partir de 1984. Ces chiffres calculés annuellement ont fait l'objet d'une publication et de rapports à diffusion restreinte<sup>1</sup>.

1. SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE. *Emigration des Suisses hors du canton de Genève, de 1984 à 1986*, Aspects statistiques n° 58, Genève, SCS, décembre 1987. Réactualisation 1987, 1988 et 1989 (rapports non publiés).

### 1. Rétrospective statistique

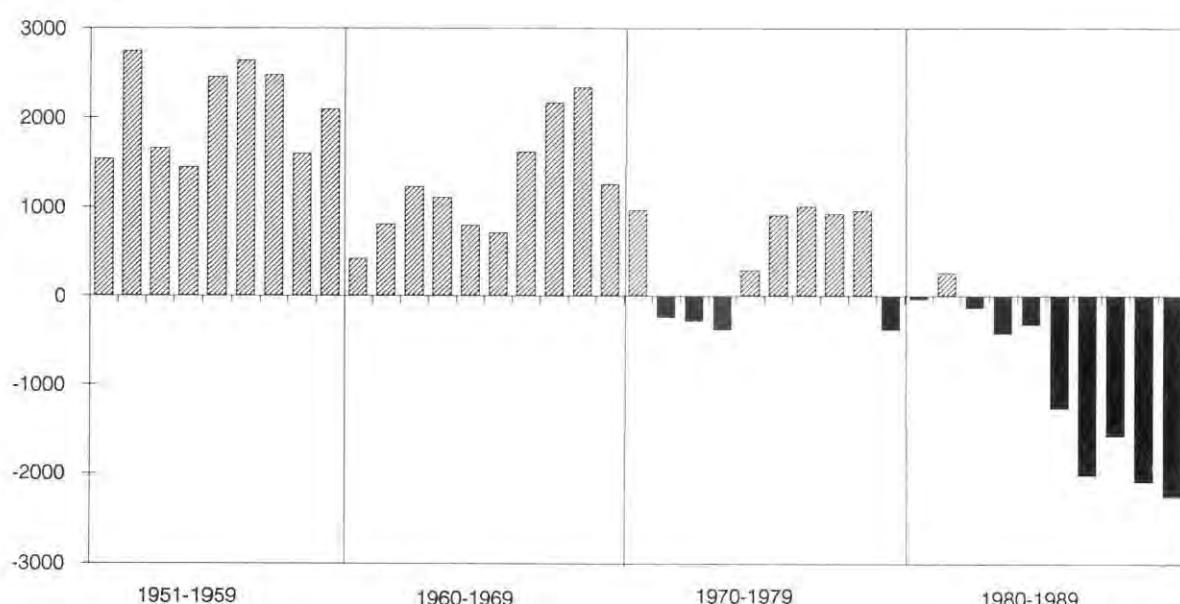
Si l'on considère le gain migratoire suisse du canton (immigrants moins émigrants) depuis le début des années cinquante, la période peut être divisée en plusieurs phases.

Une première de solde annuel positif de 1951 à 1970. Puis, lui succèdent trois années de faibles pertes (quelques centaines) et cinq ans de légère reprise, de 1974 à 1978, signe avant-coureur d'une inversion de la tendance. En effet, dès 1979 on entre dans une phase de déficit migratoire suisse (exception faite de 1981), avec une accélération brutale depuis 1984.

Graphique 1

Canton de Genève

Gain migratoire suisse

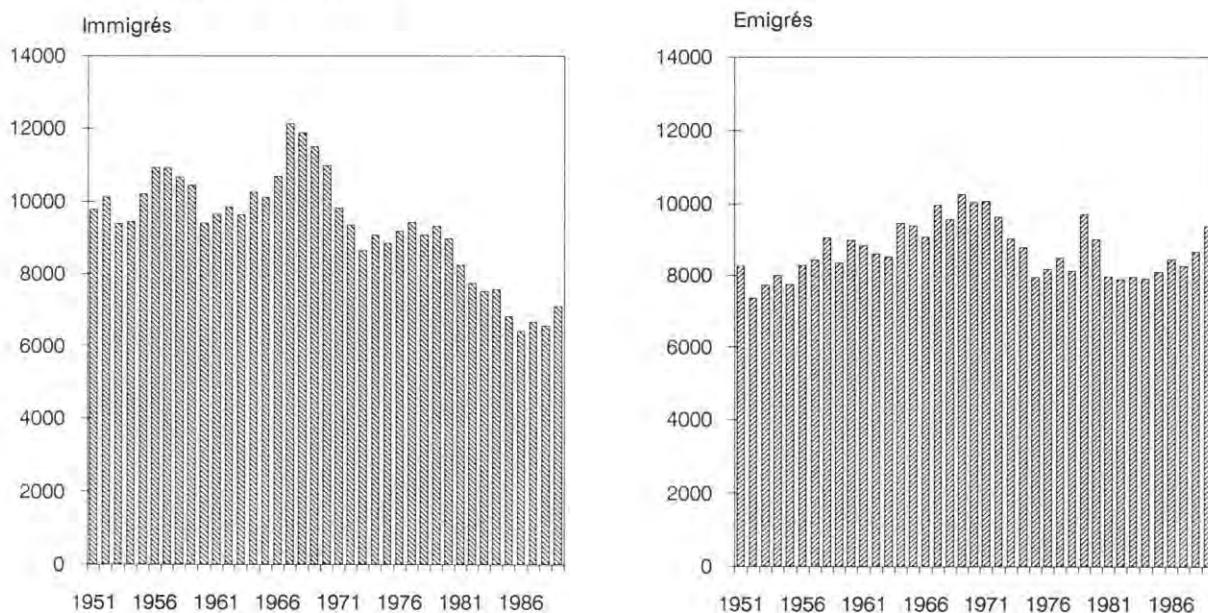


Le gain migratoire est le résultat de deux mouvements opposés : l'immigration et l'émigration. Dans une certaine mesure, les arrivées et les départs varient de manière indépendante et pèsent chacun d'un poids spécifique, selon les époques, sur l'évolution du solde.

Graphique 2

Canton de Genève

Mouvements migratoires suisses



L'on constate en effet que, jusqu'à la fin des années 1960, la tendance générale des flux d'immigrés et d'émigrés suisses est à la hausse. Les entrées sont supérieures, en nombres, aux sorties, tout au long de la période.

Par la suite, on note des variations opposées. Tout d'abord, un premier tassement des arrivées jusqu'à la fin des années 1970, suivi dans les années 1980 d'un nouveau recul. Parallèlement, dans un premier temps, les départs se réduisent de 1971 à 1975, puis évoluent irrégulièrement jusqu'en 1980. De 1981 à 1984, ils se stabilisent aux environs de 8 000, pour reprendre leur progression depuis lors.

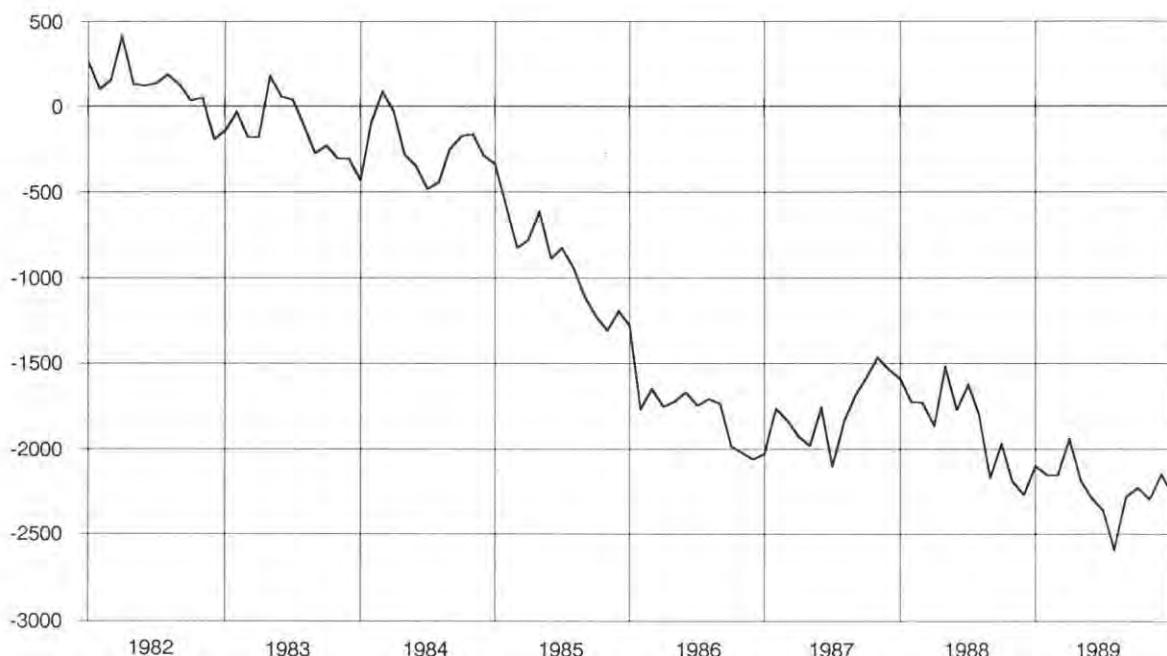
La conjonction de ces deux mouvements (immigration-émigration), dont les causes et les rythmes sont, en partie, indépendants, produit donc, depuis 1970, d'abord, un gain migratoire suisse faible mais irrégulier et, dès 1982, un solde négatif en rapide progression, ce dernier résultat étant la conséquence de la simultanéité de la diminution des arrivées et de l'augmentation des départs.

Le gain annuel suisse calculé en fin de mois (sur les douze derniers mois) montre clairement l'accélération de la tendance de 1984 à 1986, qui se maintient aux environs de - 2 000 depuis (graphique 3).

Graphique 3

Canton de Genève

**Gain migratoire annuel des Suisses**  
Chiffres en fin de mois



## 2. Premières analyses

L'examen des mouvements migratoires du canton a mis en évidence l'apparition, dans les années quatre-vingts, d'une tendance nouvelle de la migration suisse. Cette dernière s'est traduite depuis 1984 par une progression remarquable de la perte migratoire des Suisses.

Ce phénomène, décrit dans le chapitre précédent, est, nous l'avons déjà constaté, le résultat de deux variations concomitantes : d'une part, d'une baisse quasi constante, depuis 1980, du nombre d'immigrants et, d'autre part, du renforcement des départs, dès 1985.

Ce double mouvement, dont les effets se conjuguent pour accélérer le déficit migratoire suisse du canton, pose deux questions distinctes :

- celle des arrivées dans le canton : d'où viennent les Suisses établis à Genève; pourquoi y viennent-ils et pour quelle raison leur nombre se réduit-il depuis plusieurs années ?
- celle des départs : pourquoi les Suisses quittent-ils le canton et pourquoi ces départs se sont-ils amplifiés récemment ?

Le SCS, dès 1984, a tenté d'éclaircir ce deuxième point en apportant quelques éléments de réponse à la question : "Où vont les Suisses qui quittent le canton ?". En effet, les données statistiques dont nous pouvons disposer ne permettent de répondre de manière satisfaisante qu'à cette dernière interrogation<sup>1</sup>. Le Contrôle de l'habitant enregistre l'ensemble des mouvements migratoires individuels, mais les renseignements collectés sont définis et limités en fonction de leur utilisation administrative légale. Ils ne comprennent donc qu'un nombre restreint de renseignements dont le plus intéressant, dans le cadre de l'étude des migrations, est celui de la destination des émigrants.

Le SCS a donc extrait, chaque année, de la base de données "population" du Contrôle de l'habitant l'enregistrement des Suisses qui ont quitté le canton au cours des années 1984 à 1989.

Bien que mesurant le même phénomène (le départ ou l'émigration de Suisses), rappelons, pour le lecteur non averti, que les chiffres présentés ci-après et tirés de la base de données du Contrôle de l'habitant, ne sont pas strictement comparables (en nombre d'unités) à ceux cités dans le chapitre précédent, qui eux proviennent de la statistique progressive du SCS et que l'on retrouve dans les publications régulières du service.

Ces écarts trouvent leur origine dans une interprétation différente des mouvements de la population enregistrés sur la base de données du Contrôle de l'habitant, selon la méthode appliquée pour le calcul de la statistique progressive ou pour obtenir un extrait particulier de cette base de données. Mais les évolutions clairement convergentes de ces deux ensembles non seulement ne remettent pas en cause l'interprétation du phénomène migratoire suisse, mais la renforcent plutôt.

Tableau 1 Canton de Genève

**Départ des Suisses du canton de Genève, selon la destination**

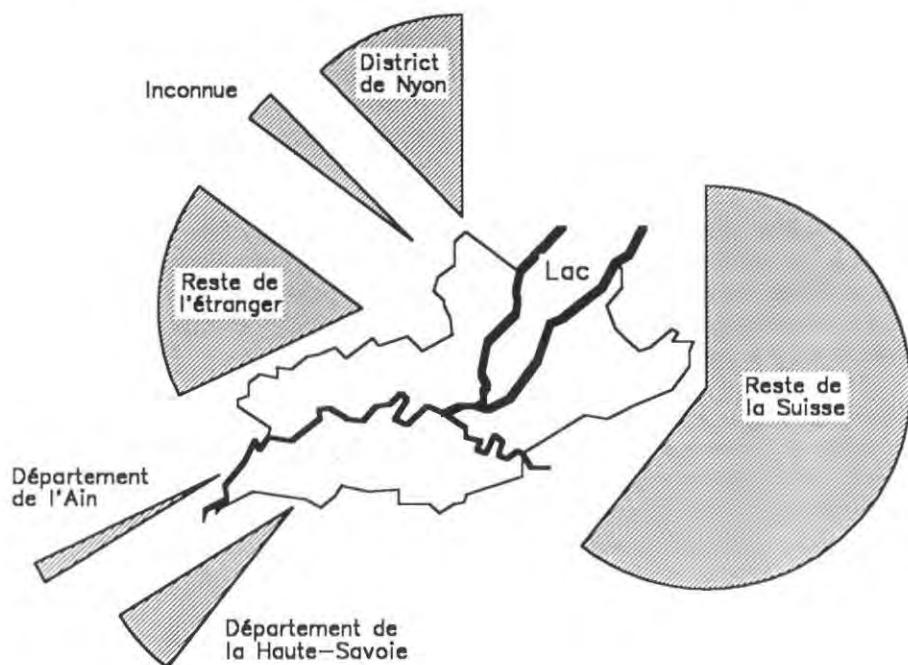
	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1984-1989
Région limitrophe	1 023	1 119	1 411	1 603	1 718	1 833	8 707
Reste de la Suisse	4 310	4 860	4 734	4 546	4 427	4 483	27 360
Reste de l'étranger	959	1 069	1 344	1 445	1 506	1 550	7 873
Inconnue	221	120	277	164	175	166	1 123
<b>Total</b>	<b>6 513</b>	<b>7 168</b>	<b>7 766</b>	<b>7 758</b>	<b>7 826</b>	<b>8 032</b>	<b>45 063</b>
<b>Vers la région limitrophe exclusivement</b>							
District de Nyon	676	756	909	1 033	1 009	1 081	5 464
Département de l'Ain	84	84	114	141	148	173	744
Département de la Haute-Savoie	263	279	388	429	561	579	2 499
<b>Total</b>	<b>1 023</b>	<b>1 119</b>	<b>1 411</b>	<b>1 603</b>	<b>1 718</b>	<b>1 833</b>	<b>8 707</b>

De 1984 à 1989, quelque 45 000 Suisses ont quitté le canton. Près de 20 % pour s'installer dans la région limitrophe, définie ici par le district de Nyon et les Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, plus de 60 % sont partis en direction du reste de la Suisse, environ 18 % ont rejoint le reste de l'étranger et environ 2 % sont partis pour une destination inconnue.

1. Les résultats du prochain recensement fédéral de la population permettront de répondre, au moins partiellement, à la première.

Carte 1

Destination des Suisses ayant quitté le canton de Genève dans les années 1984-1989

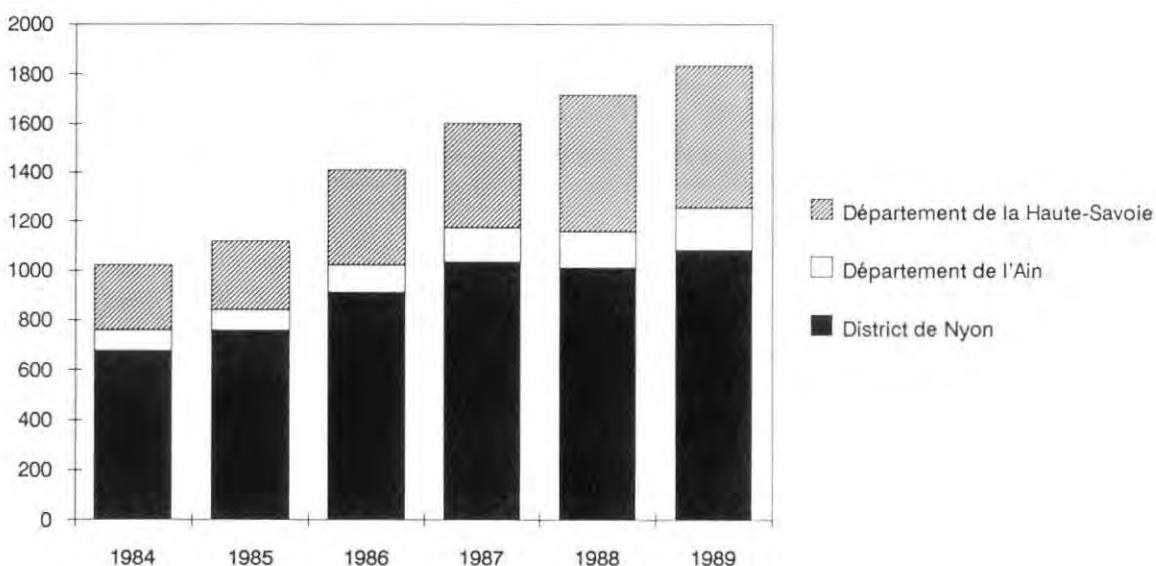


Parmi les 8 707 personnes qui s'établissent en zone limitrophe, de 1984 à 1989, 63 % vont résider dans le district de Nyon, 29 % en Haute-Savoie et 8 % dans l'Ain.

Il faut remarquer que si au cours de la période 1984-1989 l'ensemble des départs de Suisses ont modérément augmenté (+ 23 % en cinq ans), ceux en direction de la région limitrophe ont presque doublé (+ 80 %) pendant la même période (1 023 en 1984, 1 833 en 1989).

Graphique 4

Départ des Suisses vers la région limitrophe



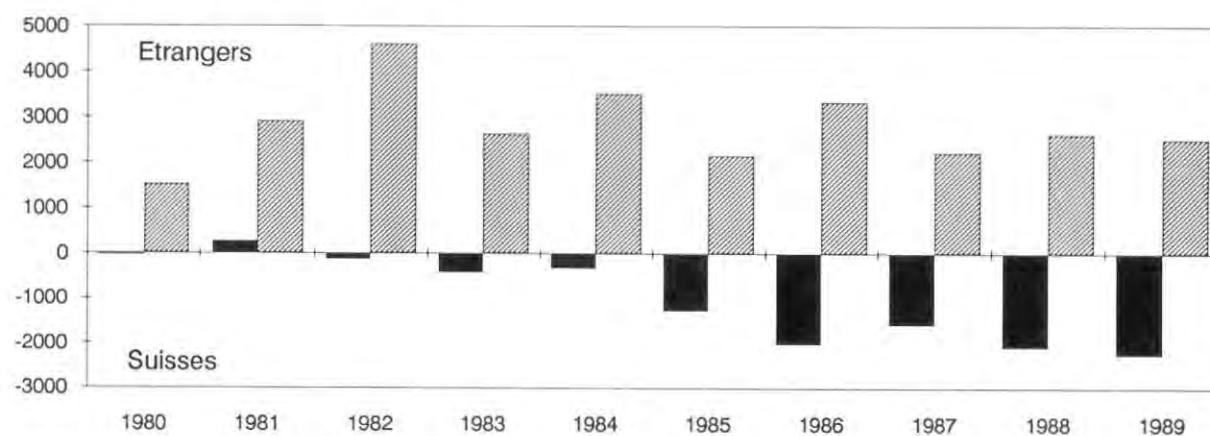
### 3. Effets compensatoires étrangers/Suisses

Succédant à une période de dix ans de faibles soldes, tant positifs que négatifs, dès le début des années quatre-vingts, le solde migratoire suisse est constamment négatif (exception faite de 1981) et la tendance s'est brutalement accentuée jusqu'en 1986. Depuis lors, la progression du déficit s'est ralentie et celui-là se situe aux environs de -2 000 résidents suisses par année. Il est clair que ces "pertes suisses", depuis qu'elles sont importantes, participent dans une large mesure au ralentissement du gain migratoire total du canton. En effet, depuis la fin des années septante, se sont les gains de population étrangère qui assurent, avec le gain naturel (naissances-décès), le maintien ou la progression du peuplement du canton.

Graphique 5

Canton de Genève

Gain migratoire annuel selon l'origine



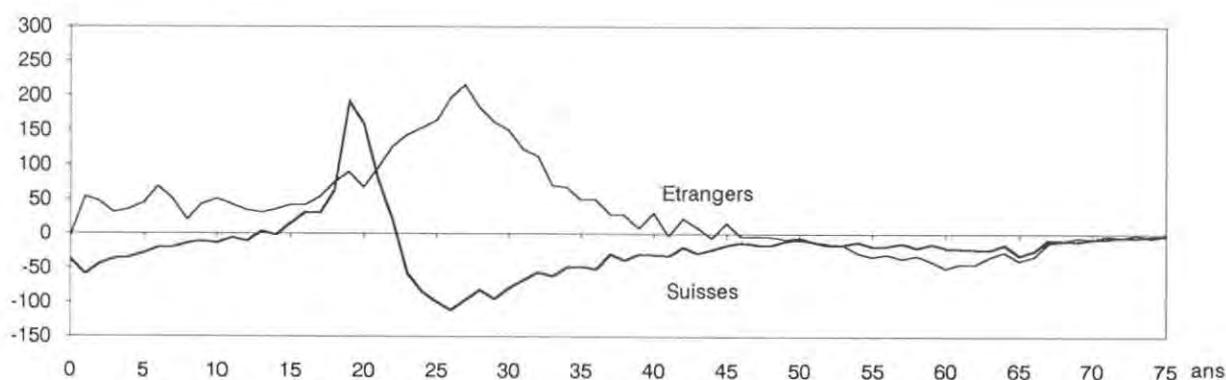
Cet effet de compensation par la population étrangère est particulièrement important et positif comme nous le montre le graphique 6 qui représente le solde migratoire moyen du canton selon l'origine et l'âge, calculé sur cinq ans.

Graphique 6

Canton de Genève

Solde migratoire selon l'origine et l'âge

Moyenne annuelle 1984-1988



En effet, nous constatons : que le déficit migratoire suisse se compose essentiellement de jeunes adultes et d'enfants à l'exclusion bien sûr de la pointe qui se situe entre 15 et 20 ans et qui marque les arrivées massives de jeunes étudiants, étudiantes, stagiaires et jeunes filles au pair; que ces pertes sont compensées par un gain de population étrangère dont l'âge se répartit entre un an et 45 ans, avec naturellement une proportion élevée d'adultes en âges d'activité (de 20 à 40 ans); et que, double effet positif pour les charges du canton, on peut noter un solde négatif dès 50 ans qui s'accentue jusqu'à l'âge légal de la retraite, encore plus important pour la population étrangère que suisse.

## Deuxième partie L'enquête

### 1. Présentation

Au cours de l'année 1988, faisant suite à divers rapports statistiques produits par le SCS mettant en évidence la tendance des résidents suisses à quitter le canton, le Conseil d'Etat prit la décision de faire procéder par le SCS à une brève enquête sur le type et les motifs de départ des émigrants suisses s'installant en zone limitrophe.

Dès janvier 1989, des questionnaires anonymes, accompagnés d'une lettre explicative (annexes 1 et 2) et d'une enveloppe réponse à l'adresse du SCS, pouvaient être remis aux Genevois et Confédérés qui se présentaient aux guichets du Contrôle de l'habitant (CH) pour annoncer leur départ à destination de la zone limitrophe (définie ici par les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie et l'ensemble du canton de Vaud<sup>1</sup>).

Le questionnaire s'adressait aux personnes seules et aux familles, en tant que ménages et non pas aux individus en tant que tels. Un seul questionnaire était donc à remplir pour l'ensemble des personnes faisant ménage commun.

Dans une première partie (pages 1 et 2 du questionnaire), étaient relevées la commune de domicile avant le départ et la commune de destination, la composition du ménage (répondant seul, avec conjoint, avec enfants) et les principales caractéristiques socio-démographiques.

Dans une deuxième partie (pages 3 et 4 du questionnaire), deux questions sur les principales raisons de l'installation en zone limitrophe étaient posées. Ces raisons étaient groupées selon cinq thèmes : profession, logement, économie, environnement, famille.

Genevois et Confédérés pouvant utiliser la voie postale pour accomplir les formalités de départ au CH, nombreux ont été ceux à choisir ce moyen (près des deux tiers des partants). Le nombre de questionnaires distribués s'est situé nettement au-dessous des estimations de départ. C'est pourquoi, malgré des résultats provisoires calculés en cours d'enquête qui montraient des tendances claires, le premier délai de récolte des questionnaires, fixé à la moitié de l'année 1989, a été prolongé jusqu'au printemps 1990, compte tenu aussi de la période estivale de ralentissement des migrations.

Lors de la clôture de la remise des questionnaire au CH, début avril 1990, 790 avaient été distribués. 318 sont parvenus en retour au SCS, soit un taux de réponse de 40 %. Ces 318 formulaires rentrés représentent 553 personnes, dont 435 adultes et 118 enfants.

### 2. Les résultats

L'analyse des résultats s'effectuera en deux étapes. La première se réfère aux données recueillies dans la première partie du questionnaire (pages 1 et 2) et permettra de cerner de plus près le genre de population émigrant en périphérie, d'établir son profil socio-démographique, grâce au relevé des caractéristiques des personnes et des ménages concernés. C'est le chapitre intitulé : la carte d'identité des émigrants suisses vers la zone limitrophe.

---

1. Le choix de la zone limitrophe, telle que décrite, découle de deux constatations. D'une part, les départs en périphérie représentent des mouvements migratoires spécifiques par le fait que, le plus souvent, l'activité professionnelle ou économique est conservée à Genève. Cette installation répondant à des motifs particuliers est génératrice de problèmes spécifiques, comme celui des déplacements des pendulaires. D'autre part, a contrario, les départs à destination du reste de la Suisse ou de l'étranger rentrent dans la définition des migrations "normales" et présentent des caractères et produisent des effets connus et étudiés.

La deuxième étape portera sur la mise en évidence des motifs d'émigration. Elle se rapporte aux questions des pages 3 et 4 du questionnaire : les raisons principales de l'installation dans la zone limitrophe du canton de Genève. Celles-là seront traitées en elles-mêmes et en relation avec les principales caractéristiques socio-démographiques des ménages.

Les deux séries statistiques traitées et commentées dans le chapitre précédent, calculées depuis plusieurs années par le SCS sur la base des données enregistrées au CH, donnent une vue claire et précise de l'évolution quantitative récente de l'émigration suisse à destination de la zone limitrophe. Cette deuxième partie abordera le sujet de l'installation des résidents suisses en périphérie du territoire cantonal d'un point de vue plus qualitatif. Les résultats seront donc présentés sous la forme de proportions (en pour cent). Certaines caractéristique et relations mises en évidence le sont quelquefois sur la base d'effectifs, en nombres absolus, qui ne respectent pas absolument la pure théorie statistique. Nous les avons néanmoins retenues dans nos commentaires car, souvent, elles sont représentatives de tendances lourdes ou fondamentales qui sont corroborées par d'autres aspects ou sources plus qualitatifs.

### **3. La carte d'identité des émigrants suisses vers la zone limitrophe**

#### **3.1 Des personnes**

318 formulaires ont donc été retournés au SCS et ont touché 553 personnes.

Parmi celles-là, 118 étaient des enfants à charge de famille. Ils représentent un peu plus de 20 % de la population migrante. 65 % ne sont pas encore en âge scolaire, 30 % sont écoliers et 5 % sont en apprentissage. Près de 80 % des départs concernent des adultes (435) et essentiellement des jeunes adultes, puisque le groupe en âge d'activité (20-64 ans) compose plus des trois quarts (76 %) de cette population, alors que cette même catégorie (20-64 ans) se monte aux deux tiers de la population résidante du canton. La proportion de personnes de 65 ans ou plus est très faible et se situe aux environs de 1 %. En revanche, parmi les habitants du canton elle se monte à plus de 13 %.

Les femmes sont majoritaires au sein des émigrants avec 54 %, mais ce pourcentage est proche de celui relevé pour les résidents.

L'ensemble des adultes est composé de 32 % de célibataires, 55 % de mariés et environ 11 % de personnes divorcées ou vivant séparées. Le nombre de veufs ou veuves n'est pas significatif et représente environ 1 %. Par rapport aux mêmes groupes de population adulte du canton, les célibataires et mariés sont donc proportionnellement plus nombreux parmi les migrants.

79 % des adultes quittant le canton exercent une activité professionnelle (70 % travaillent dans le canton et 9 % hors du canton). Parmi les actifs, près de la moitié (48 %) ont une profession dans le domaine de l'organisation, de l'administration, du bureau ou du commerce, activité typique du tertiaire. Ce même domaine occupait, selon les résultat du recensement fédéral de la population, 35 % de la population active du canton en 1980. Toujours par rapport à 1980, les personnes quittant le canton sont proportionnellement plus nombreuses dans les professions techniques, scientifiques et artistiques, alors qu'elles sont particulièrement sous-représentées (environ 9 % contre 19 % en 1980) dans les professions de l'industrie, des arts et métiers.

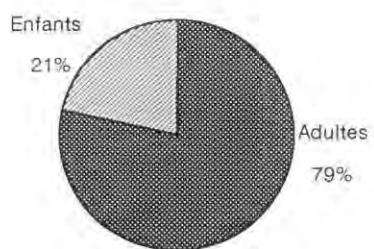
Lors de l'annonce de leur départ, près de huit adultes sur dix déclarent conserver leur emploi sur le territoire genevois.

Graphique 7

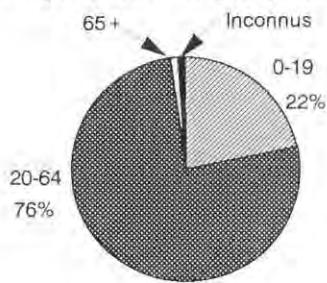
Canton de Genève

Portrait des émigrants suisses ayant quitté le canton en 1989-90 à destination de la zone limitrophe

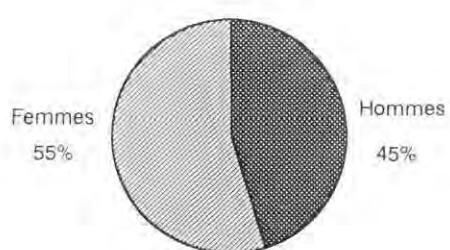
Emigrants : adultes/enfants



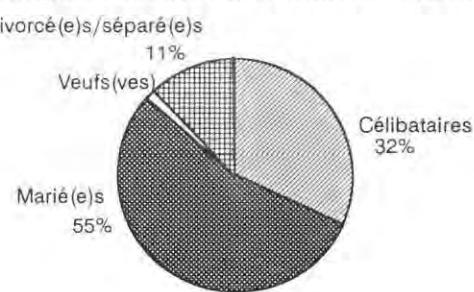
Emigrants selon le groupe d'âges



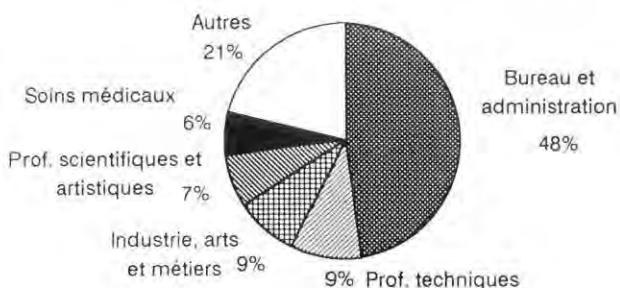
Emigrants adultes selon le sexe



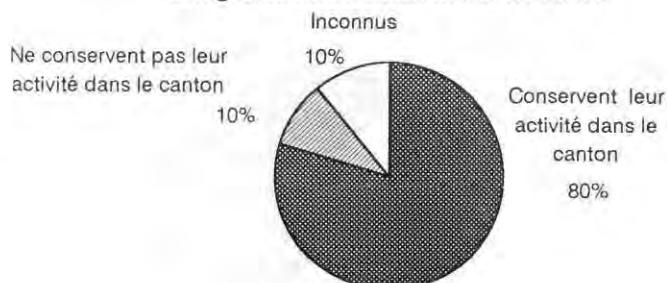
Emigrants adultes selon l'état matrimonial



Emigrants actifs selon le domaine d'activité



Emigrants actifs selon le lieu d'activité



### 3.2 Des familles

Nous venons de mettre en évidence les principaux traits caractérisant les personnes qui quittent le canton pour s'établir en périphérie. Examinons maintenant cette même population mais sous l'angle du ménage et de la famille.

Des 318 ménages ayant répondu à l'enquête (rappelons que les questionnaires s'adressaient au ménage), près de 60 % étaient formés d'une personne seule, environ 4 % d'un adulte et d'un enfant, 17 % d'un couple et 19 % d'un couple avec enfant(s). Le nombre moyen d'enfants par famille, formée d'un couple avec enfants, est de 1,9.

Parmi l'ensemble des couples, précisons encore que dans un cas sur deux les deux membres exercent une activité professionnelle.

Si l'on se réfère aux "répondants principaux"<sup>1</sup> lorsque le ménage est composé de deux adultes, 73 % sont âgés de moins de 40 ans ou neuf sur dix (90 %) de moins de 50 ans. Près de 40 % des répondants principaux des ménages sont arrivés dans le canton de Genève depuis moins de dix ans (période 1980 à 1990).

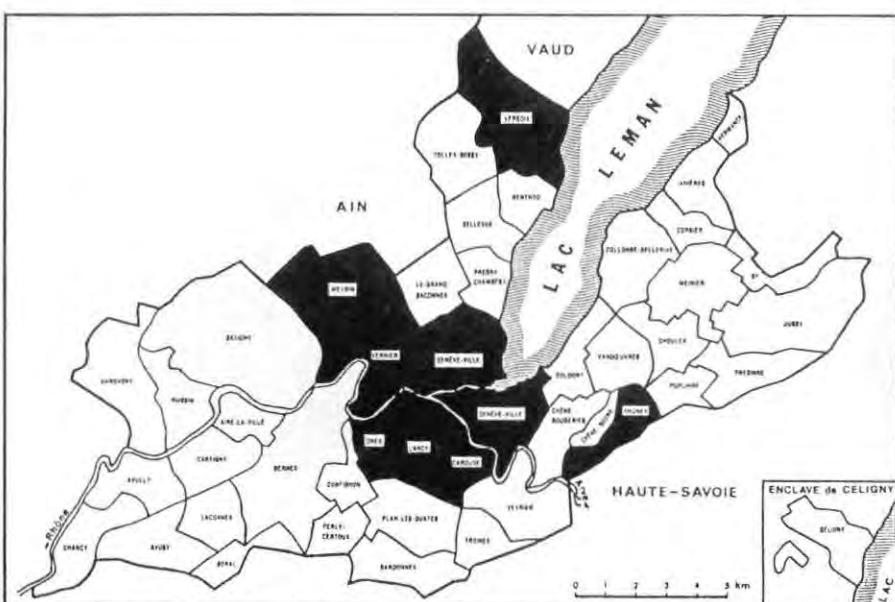
En outre, 50 % des couples mariés qui émigrent en périphérie le sont depuis moins de cinq ans et 71 % depuis moins de dix ans.

Qui dit ménage, dit logement. Quel type de logement occupaient à Genève les ménages qui vont s'installer en zone limitrophe ? La quasi-totalité (96 %) est (naturellement) locataire et, parmi ceux-là, 19 % vivaient en HLM, 6 % en HCM, 5 % en HBM, 5 % louaient une villa et une nette majorité, soit 65 %, se trouvaient en loyer libre ou en régime indéterminé. Environ 3 % de l'ensemble des ménages étaient, avant leur départ, propriétaires d'une villa ou d'un logement.

Huit ménages sur dix qui quittent Genève sont domiciliés dans huit des communes les plus peuplées du canton (Ville de Genève, Carouge, Lancy, Meyrin, Onex, Thônex, Vernier, Versoix), dont 50 % en Ville de Genève.

Carte 2

Principales communes d'émigration des Suisses ayant quitté le canton en 1989-90 à destination de la zone limitrophe



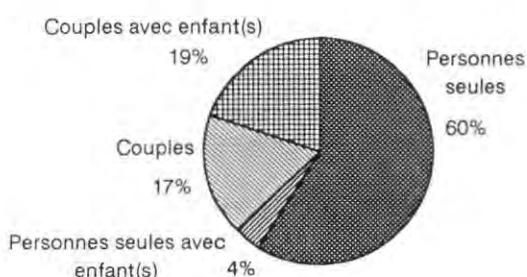
1. Pour la commodité du discours, nous nous sommes référencés aux caractéristiques socio-démographiques du mari pour effectuer tris et calculs lorsque le ménage est formé d'un couple.

Graphique 8

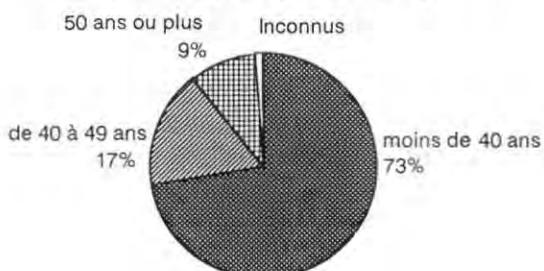
Canton de Genève

Portrait de famille des émigrants suisses ayant quitté le canton en 1989-90 à destination de la zone limitrophe

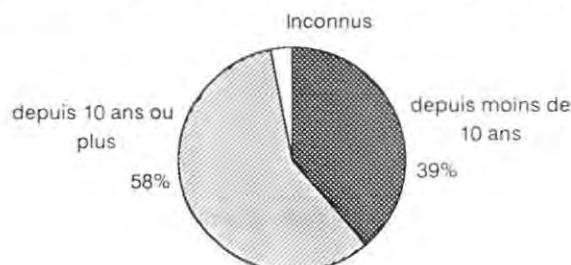
Ménages émigrant selon le genre



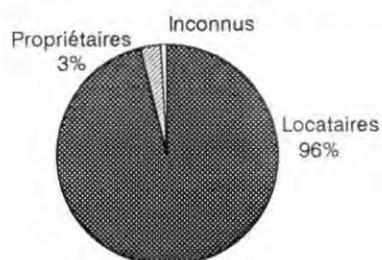
Répondant principal selon l'âge



Répondant principal selon la date d'arrivée à Genève



Répondant principal selon le type de logement



Avant d'aborder les motifs d'émigration, rappelons, en guise de résumé, les principales caractéristiques de la population suisse quittant le canton.

Tout d'abord du point de vue des individus qui la composent, cette population est à structure d'âges jeune, elle compte une proportion élevée d'actifs qui, mobiles, conservent en très grande majorité leur emploi sur le canton.

Du point de vue des ménages, elle est composée d'un nombre important de célibataires. Les couples sont plutôt jeunes et se sont formés récemment (dans un cas sur deux, il y a moins de cinq ans). Près de la moitié ont des enfants, dont la plupart sont en âge pré-scolaire. A Genève, ils résidaient le plus souvent en ville de Genève ou dans une grande commune suburbaine et occupaient principalement des appartements à loyer libre ou en régime HLM.

#### 4. Les motifs d'émigration

Analyse a été faite dans le chapitre précédent de la composition et du profil particulier de la population suisse quittant le canton pour s'installer en zone limitrophe.

Pour tenter de découvrir les motifs du départ en périphérie de, rappelons-le, près de deux mille personnes par an ces dernières années, deux questions offrant un large choix de réponses, réparties en cinq thèmes, étaient posées en pages 3 et 4 du questionnaire remis aux personnes venues remplir leurs formalités au Contrôle de l'habitant.

Ces questions touchaient à l'activité professionnelle, aux conditions de logement existant dans le canton ou offertes à l'extérieur, aux raisons économiques ou financières, aux conditions de vie en relation avec l'environnement et, enfin, aux raisons personnelles ou familiales d'émigration.

Parmi l'ensemble des raisons proposées, les répondants pouvaient choisir toutes celles qui leur paraissaient en relation avec leur décision d'émigrer.

Puis, parmi les raisons retenues, ils devaient indiquer celles ayant pesé le plus lourd dans leur décision de quitter Genève.

Etaient-ce, avant tout, les motifs d'ordre :

1. professionnel ?
2. de logement ?
3. économique ?
4. d'environnement ?
5. familial ?

##### 4.1. Les raisons principales du départ

Les raisons principales invoquées par les Suisses quittant le canton sont (par ordre décroissant), en pour cent des ménages :

1. des raisons de logement : 65,5 %
2. des raisons familiales : 14,1 %
3. des raisons professionnelles : 7,5 %
4. des raisons économiques : 7,1 %
5. des raisons d'environnement : 5,8 %

Il est à relever que les deux tiers des ménages ont indiqué comme raison principale de l'émigration en zone limitrophe le logement. Si l'on y ajoute les raisons dites économiques et d'environnement, dans plus des trois quarts des cas l'installation des résidents suisses du canton en périphérie résulte des difficultés liées au mode de vie propre au milieu urbain genevois.

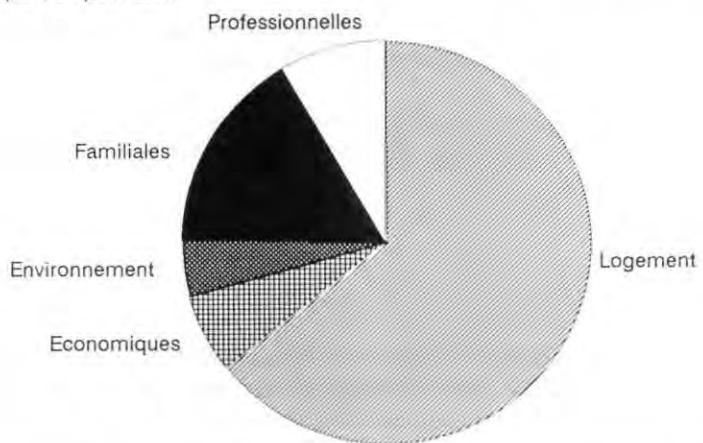
A contrario, on peut remarquer que les raisons d'ordre strictement privé (familiales) ou professionnel, c'est-à-dire indépendantes du cadre de vie, représentent moins du quart des causes principales du départ.

Le fait essentiel ressortant de l'enquête auprès des Suisses qui émigrent vers la zone limitrophe est que la grande majorité d'entre eux invoque, comme cause principale du départ, des problèmes liés au logement.

Graphique 9

Canton de Genève

**Emigrants suisses ayant quitté le canton en 1989-90 à destination de la zone limitrophe**  
Raisons principales du départ, en pour cent



Si l'on examine cet ensemble d'émigrants, dont la raison principale d'installation en périphérie est le logement, en fonction des caractéristiques socio-démographiques du répondant principal du ménage, il apparaît que les motifs de départ touchant au logement sont cités de manière plus fréquente que la moyenne (66 %) lorsque les répondants sont soit mariés (76 %), soit de jeunes adultes (entre 30 et 39 ans) (77 %), soit vivent en HLM (70 %), soit sont mariés depuis moins de cinq ans (82 %), soit sont parents d'un enfant en bas âge (91 %).

#### 4.2 Motifs de départ pour des raisons tenant au logement

Si les deux tiers des ménages qui quittent Genève ont indiqué comme "raison principale" le logement, l'ensemble des ménages pouvaient choisir une ou plusieurs raisons en rapport avec l'activité professionnelle, le logement, l'économie, l'environnement ou la famille. Ces raisons, appelons les "secondaires", leur paraissaient en relation avec leur désir d'émigrer, sans, toutefois, avoir nécessairement "pesé le plus lourd dans leur décision de quitter Genève"

Avant de choisir la cause déterminante du départ, chaque enquêté pouvait ainsi sélectionner, parmi la trentaine de raisons proposées, une ou plusieurs qui avaient participé à sa décision. Parmi la totalité des ménages ayant répondu à l'enquête, voyons quelles sont les raisons qui touchent les conditions de logement, et qui sont le plus souvent indiquées<sup>1</sup> :

Je désire changer de logement, mais je n'ai pas trouvé ce qui me convient à Genève,	55 %
Les loyers sont trop élevés à Genève	68 %
J'ai acheté un appartement, une villa à de meilleures conditions qu'à Genève	28 %
Je possède du terrain en zone limitrophe et j'ai bâti une maison	6 %
Je suis obligé de quitter mon logement	-
Autres	17 %

1. Chaque répondant (questionnaire) pouvait cocher simultanément plusieurs réponses dans chaque bloc de raisons. Ces réponses multiples sont rapportées à l'ensemble des questionnaires (318). L'addition des pour cent produit donc un résultat supérieur à 100.

Plus des deux tiers des Suisses qui quittent le canton pour la zone limitrophe citent la cherté des loyers à Genève comme un des motifs de leur départ, et plus de la moitié invoque les difficultés à trouver un nouveau logement.

L'achat d'un appartement ou d'une villa entre pour plus du quart des émigrants en périphérie dans l'ensemble des raisons qui les ont incités à s'installer hors du canton.

On peut donc constater que le logement, même s'il n'est pas considéré comme la cause principale ou primaire de l'établissement en zone limitrophe, demeure une préoccupation largement partagée par l'ensemble des émigrants suisses.

## En guise de conclusion

Depuis le recensement de 1870<sup>1</sup>, jamais la moyenne annuelle du solde migratoire intercensitaire total (Suisses et étrangers) n'a été négative dans le canton de Genève. Sans se tromper, on peut dire qu'il en a été de même du solde migratoire des Suisses, jusqu'au cours des années 1971–1973, pour lesquelles on peut parler "d'accident conjoncturel". C'est pourquoi l'apparition, en 1979, d'un *solde migratoire négatif* pour les "nationaux", qui s'est amplifié jusqu'en 1986 et qui persiste depuis, peut être qualifié de phénomène nouveau qui, pour les raisons évoquées, tend à devenir structurel.

Un fait est certain : le phénomène est d'importance puisqu'au cours des six dernières années (1984–1989) quelque 45 000 Suisses ont quitté le canton, dont près de 20 % à destination de la zone limitrophe. Cela aussi est nouveau : de nombreux Suisses ont toujours émigré, mais dans leur quasi-totalité c'était pour une destination qui était vraisemblablement beaucoup plus lointaine que la zone limitrophe (retour "au pays"). Il est toutefois probable que dans les années septante déjà (époque pour laquelle nous ne possédons malheureusement aucune donnée chiffrée), de petits effectifs de "Genevois" sont allés s'installer sur la Côte vaudoise (développement de Gland, par exemple), voire, pour quelques-uns, en France voisine; de toute manière, ces mouvements migratoires étaient marginaux et étaient bien loin d'atteindre l'ampleur qu'ils ont commencé de prendre il y a à peine dix ans.

Pourquoi dire qu'aujourd'hui le mouvement devient structurel ? Parce que les résultats de l'enquête sont clairs<sup>2</sup> : les deux tiers des Suisses quittant le canton pour la zone limitrophe l'ont fait en raison de la pénurie de logements ou, tout au moins, de la difficulté à trouver un logement, et que ce n'est pas en quelques mois que la tendance peut être inversée.

En résumé, cette émergence d'un phénomène démographique nouveau pour Genève devrait retenir l'attention, car c'est le développement même du canton qui est ici en cause; si cette évolution se poursuit, quelle serait, en effet, son incidence sur le peuplement futur du canton et sur son aménagement ? Et ne serait-il donc pas temps que les responsables publics et privés de la vie politique, économique et sociale du canton se préoccupent sérieusement de ce phénomène ?

Peut-on par exemple imaginer un canton-ville hyper-actif la journée mais quasi vide le soir, déserté par des dizaines de milliers de navetteurs vaudois ou français ? Peut-on imaginer un canton où les étrangers seraient majoritaires non seulement en termes d'emplois mais aussi de résidents, où les familles, et d'une manière générale les ménages à revenus modestes, ne trouveraient plus des conditions et un cadre de vie acceptables ? Enfin, pourquoi ne pas rêver ? Genève, changeant radicalement de perspectives, pour faire face notamment à la suburbanisation, et s'efforçant de promouvoir son rôle de centre actif d'une région délivrée de frontières devenues archaïques, en envisageant un aménagement du territoire en terme de région naturelle !

Les réponses à ces questions et à ce rêve, ce n'est pas aux statisticiens de les apporter, mais aux hommes politiques.

1. C'est-à-dire depuis qu'il existe un instrument statistique fiable.

2. Même si les résultats de cette enquête ne sont pas absolument significatifs du point de vue de la théorie statistique, il n'en reste pas moins que la cause "pénurie de logements" émerge très nettement; ce ne peut pas être un hasard !

Service cantonal de statistique (SCS) - Genève



## ENQUÊTE SUR L'ÉMIGRATION DE SUISSES QUITTANT GENÈVE POUR LE CANTON DE VAUD OU LES DÉPARTEMENTS DE L'AIN ET DE LA HAUTE-SAVOIE

Madame, Monsieur,

Vous venez d'annoncer au Contrôle de l'habitant votre décision de quitter le canton de Genève; vous faites ainsi partie des quelque 8 000 Suisses (Genevois ou Confédérés) qui, chaque année, vont s'établir à l'extérieur du canton, en Suisse ou à l'étranger. Jusqu'en 1984, ces départs étaient presque entièrement compensés par les arrivées dans le canton. Depuis 1985, il n'en va plus de même : le mouvement migratoire des personnes d'origine suisse se caractérise en effet par un fort excédent des départs (émigrants) sur les arrivées (immigrants). Les déficits migratoires cumulés des cinq dernières années (1985 à 1989) s'élèvent à plus de 9 000 personnes.

A la demande du chef du Département de l'économie publique, le Service cantonal de statistique (SCS) a réalisé, en 1987, une étude sur le lieu de destination des Suisses qui avaient quitté le canton au cours des années 1984 à 1986. Cette étude a fait ressortir, en particulier, l'attrait de la région limitrophe (district de Nyon, départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie), qui avait accueilli plus de 3 500 personnes en trois ans (soit le 17 % du total des émigrants).

Aujourd'hui, le SCS est chargé par le Conseil d'Etat de déterminer les motifs de ces départs (raisons familiales ou professionnelles, logement, etc.) et de connaître dans quelle mesure les Suisses quittant le canton pour la région limitrophe comptent conserver des liens avec Genève (maintien ou non de leur activité professionnelle ou de leur scolarité à Genève).

Pour nous permettre de mener à bien cette enquête, nous vous demandons de bien vouloir répondre au questionnaire **anonyme** ci-joint qui s'adresse à tous les **Suisses (ainsi que, pour les Suissesses, à leur conjoint qui serait étranger)** qui émigrent vers le canton de Vaud ou les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie. Ce questionnaire est destiné tant aux personnes seules qu'aux familles. Vous renverrez le questionnaire dûment rempli dans l'enveloppe ci-jointe, à l'adresse du Service cantonal de statistique.

Les renseignements ainsi récoltés sont destinés à l'usage exclusif du SCS qui les analysera à des fins purement statistiques.

Les résultats de cette enquête seront présentés dans un rapport qui sera rendu public fin 1990.

D'avance, nous vous remercions de votre collaboration.

Le directeur :

Jean-Emile Neury

Genève, janvier 1990

*Remplir un questionnaire par famille*

Service cantonal de statistique - Genève

Questionnaire n° : .....

**QUESTIONNAIRE ANONYME RELATIF AUX RAISONS DE L'EMIGRATION DE SUISSES VERS LA ZONE LIMITROPHE DU CANTON DE GENEVE (Canton de Vaud, départements de l'Ain et de la Haute-Savoie)**

Date de l'annonce du départ : .....

Domicile actuel (commune seulement) : .....

Destination (nouvelle commune de domicile) : .....

Vaud

Ain

Haute-Savoie

**1. Personne répondant au questionnaire**

Sexe : masculin

feminin

Année de naissance : .....

Origine : Genevois

Confédéré

Etranger

(conjoint d'une Suisse)

Genre d'attestation :  
établissement   
séjour

A Genève depuis (année) : .....

Etat civil : célibataire   
marié(e)

veuf(ve)   
divorcé(e)

séparé(e)

Si marié(e) : date du mariage (année) : .....

Situation actuelle dans le logement :

**Locataire** : d'un logement HBM   
ou autre logement  HLM  HCM   
d'une villa

**Propriétaire** : d'un logement  d'une villa

Profession (ou dernière profession exercée) : .....

Actuellement êtes-vous : actif professionnellement  dans le canton   
à la retraite   
à la recherche d'un emploi   
étudiant, apprenti, stagiaire   
sans emploi ou autre situation

Si vous êtes actif professionnellement, conservez-vous votre activité sur territoire genevois ?

Oui

Non  Si oui : à plein temps   
à temps partiel

**2. Cette annonce de départ concerne-t-elle également le conjoint ?**

Oui  Non

Si oui : année de naissance du conjoint : .....

Origine : Genevois

Confédéré

Etranger

(conjoint d'une Suisse)

Genre d'attestation :  
établissement   
séjour

A Genève depuis (année) : .....

Profession (ou dernière profession exercée) : .....

Actuellement est-il : actif professionnellement

dans le canton  
hors du canton

à la retraite

à la recherche d'un emploi

étudiant, apprenti, stagiaire

sans emploi ou autre situation

Si votre conjoint exerce une activité professionnelle sur territoire genevois, la conserve-t-il ?

Oui  Non  Si oui : à plein temps   
à temps partiel

**3. Cette annonce concerne-t-elle aussi un ou des enfant(s) mineur(s) vivant dans la famille et quittant le canton de Genève avec vous ?**

Oui  Non

Enfant(s) vivant(s) dans la famille :

	Année de naissance	Pas encore scolarisé	Ecolier étudiant*	Apprenti*	Avec emploi*	* Poursuit-il cette activité à Genève ?
1.	19.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
2.	19.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
3.	19.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
4.	19.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
5.	19.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
6.	19.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

**QUELLES SONT LES RAISONS PRINCIPALES DE VOTRE INSTALLATION DANS LA ZONE LIMITROPHE DU CANTON DE GENEVE ?** (Canton de Vaud, départements de l'Ain et de la Haute-Savoie)

*Vous pouvez cocher  plusieurs réponses dans chaque bloc de raisons*

Des raisons :

	Le répondant	Le conjoint
<b>• professionnelles</b> <i>(répondre, si nécessaire, pour le répondant et le conjoint)</i>		
A perdu son emploi à Genève et a retrouvé du travail dans la zone limitrophe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A trouvé un meilleur emploi dans la zone limitrophe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'entreprise s'est installée dans la zone limitrophe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fonde ou reprend une entreprise dans la zone limitrophe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Effectue un stage de longue durée dans la zone limitrophe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour poursuivre des études	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A terminé ses études et va prendre un emploi en zone limitrophe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prend sa retraite et va s'établir en zone limitrophe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A Genève que pour une durée limitée (étude, stage)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres, à savoir : .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....		
<b>• de logement</b>		
Je (nous) désire(ons) changer de logement, mais je (nous) n'ai (avons) pas trouvé ce qui me (nous) convient à Genève	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les loyers sont trop élevés à Genève	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai (nous avons) acheté un appartement <input type="checkbox"/> , une villa <input type="checkbox"/> à de meilleures conditions qu'à Genève	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je (nous) possède(ons) du terrain en zone limitrophe et j'ai (nous avons) bâti une maison	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je suis (nous sommes) obligé(s) de quitter mon (notre) logement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres, à savoir : .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....		
<b>• économiques</b>		
A mon (notre) avis la vie est moins chère en zone limitrophe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les impôts y sont moins élevés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres, à savoir : .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....		

• d'environnement

A Genève :

les déplacements en voiture sont trop difficiles   
les autres moyens de transport individuels  
sont dangereux

les transports publics ne sont pas  
suffisamment développés

il y a trop de monde

la pollution est plus élevée que là où  
je (nous) vais (allons) habiter maintenant

Pour les enfants, la vie en dehors de Genève est plus saine

A la campagne, on se sent plus en sécurité qu'en ville

Parce que je (nous) préfère(rons) la campagne

Autres, à savoir : .. ....

• familiales

Mon futur conjoint travaille en zone limitrophe

Mon futur conjoint habite en zone limitrophe

Je (nous) désire(rons) me (nous) rapprocher de la famille  
qui est installée dans cette région

Pour des raisons de santé

Autres, à savoir : .. ....

**Parmi toutes les raisons que vous avez retenues, celles qui  
ont pesé le plus lourd dans votre décision de quitter Genève  
sont les raisons :**

*Ne cochez qu'une seule réponse*

**professionnelles**

**de logement**

**économiques**

**d'environnement**

**familiales**

---

## Collection "Aspects statistiques" : liste des cahiers parus

---

- Économie genevoise, rétrospective annuelle

N° 55	Février	1987	Rétrospective	1986
N° 59	Février	1988	"	1987
N° 64	Février	1989	"	1988
N° 73	Février	1990	"	1989

- Recensements fédéraux de la population et des logements (RFE)

N° 22	Octobre	1981	RFP 1980	1. Population et ménages
N° 30	Octobre	1982	RFP 1980	2. Structures de la population des communes
N° 32	Décembre	1982	RFP 1980	3. Structures de la population du canton
N° 35	Mai	1983	RFP 1980	4. Ménages : composition et taille
N° 38	Septembre	1983	RFP 1980	5. Bâtiments et logements
N° 42	Décembre	1984	RFP 1980	6. Population active et mouvements pendulaires
N° 44	Mai	1985	RFP 1980	7. Conditions d'habitation des ménages (1)
N° 45	Juillet	1985	RFP 1980	8. " " " (2)
N° 46	Août	1985	RFP 1980	9. " " " (3)
N° 52	Juin	1986	RFP 1980	10. Structure professionnelle de la population résidante active

- Recensements fédéraux des entreprises (RFE)

N° 3	Mai	1977	RFE 1975	Le secteur public à Genève
N° 8	Juin	1978	RFE 1975	Les emplois, évolution par branche
N° 16	Octobre	1980	RFE 1975	La dépendance économique des entreprises du canton
N° 57	Septembre	1987	RFE 1985	1. Les administrations publiques dans le canton
N° 62	Novembre	1988	RFE 1985	3. Évolution de l'emploi par branche économique 1975-82-85
N° 66	Mars	1989	RFE 1985	4. Les entreprises établies à Genève
N° 68	Mai	1989	RFE 1985	5. Evolution de l'emploi dans les communes genevoises 1975-82-85
N° 69	Juin	1989	RFE 1985	6. Etablissements et personnes occupées dans le canton de Genève
N° 74	Mars	1990	RFE 1985	7. Le commerce de détail à Genève
N° 77	Septembre	1990	RFE 1985	8. Valeur de la production dans le canton de Genève; estimation par branche économique
N° 78	Septembre	1990	RFE 1985	9. Le secteur de la santé à Genève

- Population (état, mouvement, perspectives)

N° 11	Février	1979	Perspectives d'évolution de la population du canton
N° 28	Février	1982	Évolution récente de la natalité à Genève
N° 31	Novembre	1982	Note sur l'évolution des divorces à Genève
N° 49	Janvier	1986	Évolution de la population étrangère à Genève, 1981-1984
N° 58	Décembre	1987	Émigration des Suisses hors du canton de Genève, 1984-1986
N° 71	Novembre	1989	Note sur l'évolution des concubines hors mariage, à Genève et en Suisse
N° 76	Septembre	1990	Perspectives de population pour le canton de Genève jusqu'en 2010
N° 80	Octobre	1990	L'émigration des Suisses hors du canton de Genève

- Emploi et vie active

N° 5	Juin	1977	Évolution de l'emploi à Genève depuis 1973
N° 15	Mai	1980	Évolution de l'emploi à Genève
N° 24	Novembre	1981	Population active à Genève, 1980
N° 36	Juin	1983	Les emplois à Genève en 1982; enquête de septembre 1982
N° 50	Février	1986	Evolution de l'emploi à Genève
N° 63	Février	1989	La main-d'œuvre frontalière dans le canton de Genève

- Enseignement, formation, recherche

N° 25	Décembre	1981	Les brevets originaires de Genève délivrés en Suisse, 1978-1980
-------	----------	------	---

- Agriculture

N° 23	Octobre	1981	RFA 1980	Recensement de l'agriculture et de l'horticulture
N° 61	Octobre	1988	RFE 1985	2. Le recensement de l'agriculture à Genève (RFA)

- Énergie  
N° 53 Novembre 1986 Le point sur les statistiques de l'énergie dans le canton de Genève
- Industrie  
N° 40 Avril 1984 Évolution de l'emploi dans l'industrie genevoise, 1966-1982
- Construction et logement  
*Dépenses pour les constructions dans le canton de Genève*  

N° 1	Février	1977	Programme 1977-1981 des investissements publics à Genève
N° 4	Mai	1977	Dépenses pour les travaux de construction à Genève en 1976 et 1977
N° 7	Avril	1978	" " " en 1977 et 1978
N° 13	Mai	1979	" " " en 1978 et 1979
- Logements inoccupés (vides, vacants), locaux commerciaux vacants  

N° 2	Mars	1977	Résultats de l'enquête à Genève, au 1er décembre	1976
N° 6	Février	1978	" " "	1977
N° 12	Février	1979	" " "	1978
N° 14	Mars	1980	" " "	1979
N° 19	Mars	1981	" " "	1980
N° 27	Février	1982	" " "	1981
N° 34	Mars	1983	" " "	1982
N° 43	Mars	1985	Résultats de l'enquête à Genève, au 1er juin	1984
N° 48	Octobre	1985	" " "	1985
N° 54	Décembre	1986	" " "	1986
N° 65	Février	1989	" " "	1987 et 1988
- Banques et assurances  
N° 70 Août 1989 Les banques à Genève
- Secteur international  

N° 9	Décembre	1978	Les Organisations internationales à Genève	1977-1978
N° 18	Mars	1981	" " "	1979-1980
N° 72	Janvier	1990	Le secteur international à Genève, bilan 1989	
- Commerce extérieur du canton avec l'étranger  

N° 20	Avril	1981	Résultats par groupe de marchandises, 1972-1980
N° 33	Février	1983	Emploi, nature, provenance et destination des marchandises, 1981
N° 51	Avril	1986	Mode de transport (1972-1984), emploi et nature des marchandises (1982-1984)
- Salaires, revenus et prestations sociales  
N° 39 Décembre 1983 Les revenus distribués par branche économique à Genève; salaires moyens à Genève et en Suisse
- Prix, loyers  

N° 17	Février	1981	Évolution des prix à la consommation; bilan 1980 et perspectives 1981
N° 21	Juin	1981	Évolution semestrielle des loyers; résultats de mai 1981
N° 26	Février	1982	Évolution semestrielle des loyers; rétrospective et résultats de novembre 1981
N° 29	Avril	1982	Évolution des prix à la consommation; bilan 1981 et perspectives 1982
N° 37	Juin	1983	Prix à la consommation et loyers; évolution 1982-1983
N° 41	Juillet	1984	" " évolution 1983-1984
N° 56	Juillet	1987	" " évolution 1984-1986
N° 60	Septembre	1988	Évolution des prix à la consommation 1983-1987; comparaison Genève/Suisse
N° 67	Avril	1989	Variations et niveau des loyers en cas de changement de locataire
N° 75	Juin	1990	Évolution des prix à la consommation (bilan 1989)
- Conjoncture  
N° 47 Septembre 1985 Le mouvement de fonds des CCP à Genève, 1960-1984
- Mélanges  
N° 10 Janvier 1979 Franc suisse et économie genevoise  
Quelques considérations générales sur l'évolution du cours du franc suisse  
Tourisme et hôtellerie
- Méthodes et organisation statistique  
N° 79 Octobre 1990 Représentation cartographique de données statistiques

## Publications du Service cantonal de statistique (SCS)

### Données générales, chiffres

- **Annuaire statistique**

Environ 330 pages, couverture rouge, parution vers la fin du mois d'octobre.

Recueil détaillé des principales statistiques annuelles concernant le canton dans son ensemble, mais aussi les communes (et en particulier la Ville de Genève). L'annuaire couvre un maximum de domaines : en principe, tous ceux pour lesquels on dispose de statistiques fiables et pertinentes.

- **Mémento statistique**

Dépliant annuel paraissant en mai (gratuit).

C'est une synthèse des données essentielles sur le canton.

- **Bulletin statistique**

Bulletin trimestriel de 44 pages, couverture verte.

Choix des principales statistiques genevoises (avec quelques données suisses) disponibles trimestriellement ou mensuellement. Ce bulletin trimestriel est complété d'une feuille mensuelle (huit numéros par an) donnant une mise à jour des principales données sur le canton.

### Cahiers

(Etudes, analyses, résultats de relevés périodiques ou d'enquêtes).

Cahiers de format A4; quatre séries identifiables par la couleur de leur couverture :

- **Aspects statistiques**

Couverture bleue, 4 à 8 numéros par an.

Série consacrée à la présentation commentée et illustrée de sujets divers traités périodiquement (résultats de recensements, d'enquêtes annuelles, etc.) ou non (études ponctuelles). Dans cette série paraît chaque année, au début mars, une rétrospective sur l'économie genevoise.

- **Données statistiques**

Couverture jaune, 8 à 10 numéros par an.

Série permettant la diffusion rapide de résultats (statistiques annuelles, enquêtes), sous la forme de tableaux statistiques brièvement commentés. Cette série s'adresse d'abord à des publics spécialisés.

- **Etudes et documents**

Couverture rouge et noire, diffusion par souscription.

Documents techniques (méthodologie, classifications) ou données statistiques de référence ou ayant valeur d'archives.

- **Reflets conjoncturels**

Cahier trimestriel de 8 pages, couverture brune.

Série distribuée avec le bulletin statistique trimestriel, traitant de la conjoncture économique à Genève. Choix d'indicateurs économiques, l'accent principal ayant été mis jusqu'ici sur l'industrie (test conjoncturel).

### Publications périodiques sur des domaines spécifiques

- **Marche des affaires**

Feuilles de couleur orange.

*Industrie* : résultats du test conjoncturel; feuille mensuelle avec complément trimestriel.

*Hôtellerie* : résultats du test conjoncturel; feuille trimestrielle.

*Construction* : résultats de l'enquête sur l'activité de la construction et choix d'indicateurs conjoncturels complémentaires; feuille trimestrielle.

- **Indices des prix à la consommation**

Feuille mensuelle de couleur violette.

Tableaux sur les indices suisse et genevois, avec commentaires sur l'indice genevois.

- **Mercuriale de Genève**

Recueil de tableaux d'une douzaine de pages, couleur brique, paraissant une fois par mois.

Liste des prix observés sur les marchés de la Ville de Genève.